

DIAGNOSTIC ENERGIE SIMPLIFIE : identification des économies d'énergie et développement de la production d'énergies renouvelables

Contexte

La Chambre d'agriculture propose un accompagnement et un conseil renforcé des agriculteurs sur le territoire sur les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.

Interrogations des agriculteurs et difficultés au démarrage des projets (que faire, comment, avec qui, où, etc...).

Objectifs

Réaliser des diagnostics individuels auprès des agriculteurs intéressés pour repérer les pistes d'économies d'énergie en exploitations agricoles et identifier le potentiel de production d'énergies renouvelables, en complémentarité avec l'activité agricole.

Effets attendus

- Réduire les consommations d'énergie des exploitations
- Faciliter le développement des projets d'énergies renouvelables dont le photovoltaïque en toiture, la biomasse & la méthanisation
- Partager les objectifs du PCAET et encourager l'atteinte des objectifs

Descriptif de l'Action

La Chambre d'Agriculture de Bretagne propose de réaliser des évaluations énergétiques individualisées en exploitations agricoles, permettant aux agriculteurs d'obtenir une quantification du potentiel d'économies et de production d'énergie sur leur exploitation, en fonction des surfaces de toitures potentiellement exploitables.

La Chambre d'Agriculture de Bretagne propose de réaliser des diagnostics individuels (1,5 jours/accompagnement) :

Le conseiller énergie se déplace sur la ferme, collecte les données de consommations d'énergies et les caractéristiques de l'exploitation (productions, bâtiments, fonctionnement, etc...).

Dans la **première partie** du diagnostic :

- Le but est de comprendre où l'énergie est utilisée sur une exploitation agricole et d'évaluer les économies probables liées à des équipements économes;
- Au bureau, il analyse les consommations et les contrats d'électricité, fait des préconisations d'optimisation des contrats et d'économies d'énergie ;

Dans la **seconde partie** du diagnostic :

- Au bureau, le conseiller énergie cartographie les surfaces de toitures potentiellement exploitables pour l'exploitation agricole
- Il estime le potentiel de production d'électricité sur l'exploitation agricole
- Il informe l'exploitant du plus proche accès au Réseau Public de Distribution Electrique
- Il réalise une estimation financière pour un projet en vente totale de production d'électricité photovoltaïque sur l'exploitation agricole. Il informe des différents dispositifs d'aides financières.

Le conseiller énergie fait la restitution de l'étude dans les locaux de la Chambre d'Agriculture de son lieu d'affectation.

L'accompagnement comprend une visite d'exploitation et la rédaction d'un Compte Rendu avec des préconisations. Pour aboutir, certains projets nécessiteront une étude de dimensionnement complémentaire.

La Chambre d'agriculture propose une option : une journée de réunion technique énergie renouvelable (méthanisation & autoconsommation collective photovoltaïque ACC).

**Nombre d'accompagnements proposés : 10 accompagnements individuels (1,5 jours/accompagnement)
+ option journée collective photovoltaïque ACC / méthanisation**

Indicateurs de réalisation : Nombre d'agriculteurs accompagnés